

Zero Emission

# Le saviez-vous ?

Installez une borne de recharge dans votre parking collectif

Toutes les bonnes infos pour rester branché !



**BR** BORNE  
RECHARGE  
SERVICE



Innovation  
that excites

**Vous êtes propriétaire ou locataire\*  
et souhaitez passer au 100% électrique ?**

**Vous vous heurtez aux problématiques  
d'une copropriété ?**

Borne de Recharge Service vous propose  
des solutions simples, complètes et accessibles  
pour installer une borne de recharge avec un minimum  
de formalités même dans un parking collectif.



## 2 CAS DE FIGURE



**1** Installation d'une borne à **usage individuel**  
dans un **parking collectif**



**2** Installation d'une borne à **usage collectif**  
dans un **parking résidentiel ou professionnel**



\*Si vous êtes locataire, vous devez obtenir l'accord de votre propriétaire.  
Contactez BRS pour obtenir toutes les informations liées à ce cas de figure.

# DES AVANTAGES DANS TOUS LES CAS

## Des fonctionnalités parfaites pour un usage sécurisé

- Comptage intégré
- Accès à la recharge protégé par badge pour un ou plusieurs utilisateurs
- Relevé des consommations par Internet
- Gestion de la consommation électrique et de la facturation avec votre Syndic



1

### Usage individuel

- Accompagnement par BRS et **suivi du dossier jusqu'à l'installation**
- **Éligibilité au CITE** (Crédit d'Impôt Transition Energétique)  

- **Adhésion facilement acceptée en Assemblée Générale** par l'apport de tous les renseignements juridiques encadrant l'installation de bornes de recharge en parking collectif
- **Aucun frais pour les autres copropriétaires**



2

### Usage collectif

- Accompagnement et **définition des besoins**
- **Identification des consommations** pour gérer leur remboursement
- Définition des **accès multi-sites et multi-utilisateurs** protégés par badge
- Gestion des bornes via Internet



# DES ÉTAPES CLAIRES DE A À Z



## L'installation d'une borne à **USAGE INDIVIDUEL**

- 1 ■ Vous établissez un dossier avec l'aide de Borne Recharge Service (BRS)
- 2 ■ Vous êtes accompagné dans vos démarches auprès du Conseil Syndical et de votre Syndic
- 3 ■ Vous assistez à l'Assemblée Générale durant laquelle l'autorisation est mise au vote
- 4 ■ Après accord, BRS installe votre borne sur votre place de stationnement
- 5 ■ BRS gère ensuite votre consommation électrique et la facturation

**FORFAIT  
TOUT COMPRIS**  
**1 790€<sup>TTC</sup>**  
BORNE + CÂBLE + INSTALLATION

**ABONNEMENT**  
**11,50€<sup>TTC</sup>/MOIS**  
SANS ENGAGEMENT



**Vous êtes accompagné à chaque étape par les équipes de BRS.**

## L'installation d'une borne à **USAGE COLLECTIF**

- 1 ■ Vous établissez un cahier des charges avec BRS
- 2 ■ BRS établit un devis personnalisé d'installation et d'utilisation
- 3 ■ Après accord, BRS installe la/les bornes dans votre zone de stationnement
- 4 ■ BRS gère ensuite votre consommation électrique et sa répartition aux utilisateurs

**SUR  
DEVIS**

**Vous êtes accompagné à chaque étape par les équipes de BRS.**

**“ Vous roulez, vous branchez et BRS se charge de tout ! ”**

**VOTRE  
CONTACT**

**BR** BORNE  
RECHARGE  
SERVICE

nissan@bornerecharge.fr  
**0 8000 75014**